



victime, sans avocat, que faire est ce normal

Par **orlane3101**, le **20/01/2017 à 15:51**

Bonjour,
Après avoir été agressé, frappé, menacée avec une arme, et volé, (voiture).
Les agresseurs mineurs ont été retrouvé ainsi que ma voiture endommagée..
Aujourd'hui, après avoir reçu mon avis a victime, je contacte mon assurance pour avoir la protection juridique, et celle ci me dit que l'avocat ne déplacera pas pour m'accompagner a la première convocation au TGI.
Les associations d'aides aux victimes, elles me disent que c'est quand même louche que je n'ai pas droit a un avocat par la GMF, pour ne pas la citer..
D'autre part, je ne peu me permettre de prendre un avocat par mes propres moyens...La convocation est dans 4 jours...Que faire, je vais être seule et me retrouver face aux auteurs qui eux ont tous un avocat...
C est le monde a l'envers? victime et seule sans aide?
CDLT